

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

- La commune dispose de ressources environnementales, paysagères, naturelles et culturelles très riches, qui contribuent à développer son attractivité économique et résidentielle. Pour preuve, la dynamique démographique peut être comparée à celle des petites villes, avec une croissance régulière durant la dernière décennie (7'802 habitants).

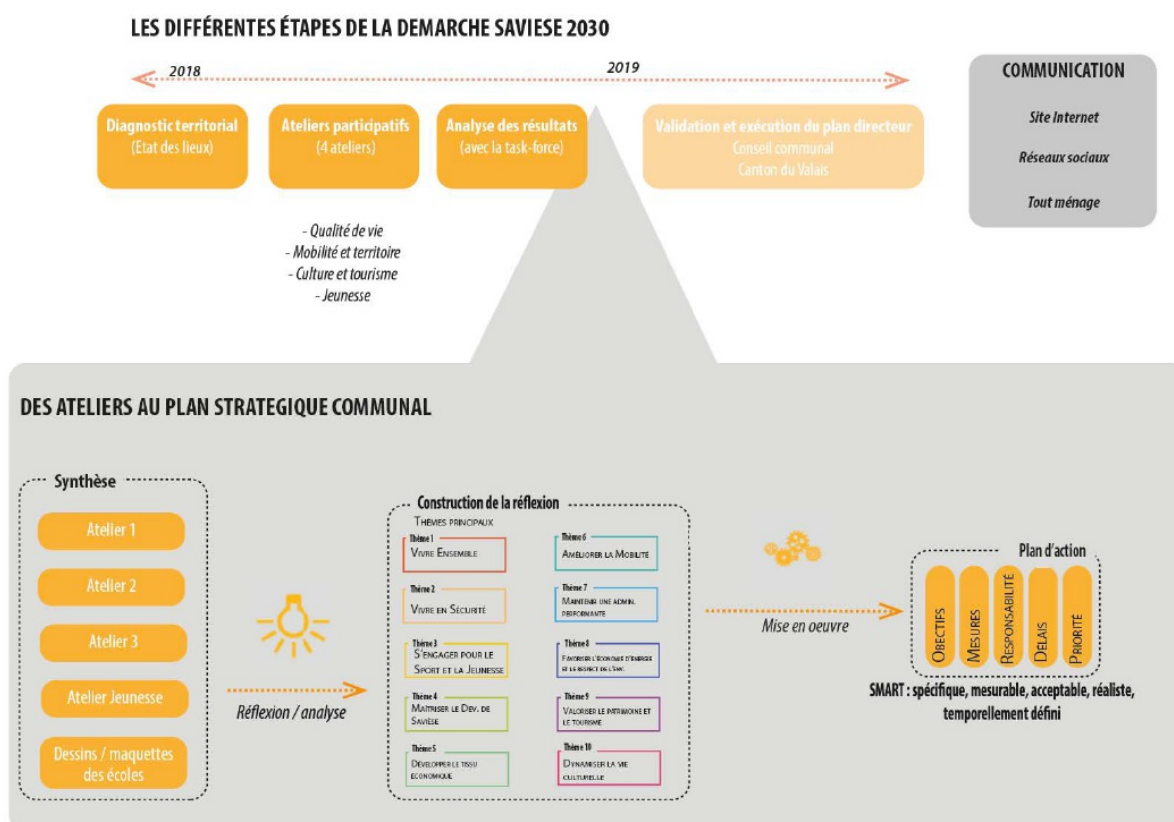


La commune dispose de ressources environnementales, paysagères, naturelles et culturelles très riches, qui contribuent à développer son attractivité économique et résidentielle. Pour preuve, la dynamique démographique peut être comparée à celle des petites villes, avec une croissance régulière durant la dernière décennie (7'802 habitants).

Cette dynamique de croissance n'est pas sans conséquence sur le développement et l'aménagement du territoire et se doit d'être analysée, comprise et maîtrisée. C'est donc pour valoriser ses atouts, préserver des ressources parfois fragiles et pour garantir un développement harmonieux, que les autorités doivent anticiper et planifier le développement communal futur.

Conscientes de l'importance d'une « bonne gestion communale », les autorités ont souhaité mettre en place une démarche participative, en parallèle d'un processus d'amélioration continu, mené dans le cadre de la certification Valais Excellence. Dès lors, la gestion de demain se veut encore plus ambitieuse que celle d'hier, et doit permettre de faire « cohabiter » anciens et nouveaux habitants, sans distinction générationnelle, et avec l'objectif de viser plus de cohérence et de qualité dans les différentes actions menées.

Savièse, vision 2030, est donc la démarche choisie (voir schéma ci-dessous) pour définir l'orientation communale et permettre de mieux structurer les différentes actions, pour optimiser les synergies existantes, et pour renforcer la qualité de vie tout en maintenant un certain équilibre entre le développement de l'attractivité et la préservation / valorisation des ressources du territoire.



Le plan directeur communal "Savièse 2030" comprend un portrait du territoire (diagnostic) et s'appuie sur les résultats des ateliers citoyens participatifs pour proposer des mesures à réaliser à l'horizon 2030, selon les 10 orientations majeures

ci-dessous :



Découvrez sous cette page les principales informations relatives aux résultats de la démarche participative Savièse 2030. Les documents suivants sont téléchargeables :

- [Synthèse de la démarche participative et des ateliers,](#)
- [Plan directeur communal de Savièse,](#)
- [Plan d'action complet présentant les 10 orientations majeures et les 91 mesures à réaliser,](#)
- [Brochure à l'attention de la population saviésanne présentant l'ensemble du programme d'action.](#)

Nous remercions les participants aux différents ateliers qui ont grandement contribué à la concrétisation de ce plan directeur.

La population est invitée à venir découvrir plus en détail ce plan directeur lors d'une soirée de présentation publique qui se tiendra le 27 mai 2019 à 19h30 prochain au Baladin.